

**NOUS SOMMES À VOTRE DISPOSITION EN MAGASIN.**

Dans chaque Centre E.LECLERC disposant d’un Service Après-Vente produits techniques, un point accueil est à votre disposition. Aux jours et heures ouvrables, un hôte ou une hôtesse est à votre écoute pour vous informer sur les conditions de réparations, les délais et, le cas échéant, pour prendre en charge vos appareils.

**NOUS SOMMES À VOTRE ÉCOUTE ET INTERVENONS À DOMICILE SI NÉCESSAIRE.**

Le Service Après-Vente E.LECLERC est aussi à votre écoute par téléphone\*. Aux horaires d’ouverture, un hôte ou une hôtesse effectue avec vous un prédiagnostic de panne dès votre appel. Un technicien intervient à domicile, si nécessaire, sur rendez-vous.

*\*Une permanence vocale est à votre disposition en dehors des horaires d’ouverture. Voir coûts de communication et numéros d’appel en magasin.*

****

**NOUS GARANTISSONS TOUS VOS APPAREILS.**

Nous garantissons tous vos appareils à usage domestique achetés dans le centre E.LECLERC, à l’exception des accessoires ou éléments à changer régulièrement (batteries, piles, cartouches d’encre…) :

- 2 ans pièces, main-d’oeuvre et déplacement dans un rayon de 50 km pour le gros électroménager, ainsi que les téléviseurs ≥ à 37 pouces (94 cm).

- 2 ans pièces et main-d’oeuvre pour les téléviseurs < à 37 pouces (94 cm).

- 1 an minimum\*\* pièces et main-d’oeuvre pour tous les autres produits techniques.\*\*\*

*\*\* En fonction de la durée de la garantie constructeur  
\*\*\* les produits multimédia, la photo, la vidéo, la téléphonie, le petit son, le petit électroménager, la Hi-Fi, les aspirateurs, les micro-ondes.*

**NOUS VOUS PROPOSONS UNE GARANTIE JUSQU’À 5 ANS.**  
Votre Centre E.LECLERC vous propose aussi une garantie complémentaire pour ces appareils. Vous pouvez en effet souscrire, lors de l’achat ou dans un délai de 1 mois, une extension de garantie pouvant aller jusqu’à 5 ans. Voir conditions générales des garanties en magasin.

****

**NOUS LIVRONS ET INSTALLONS VOTRE APPAREIL.**

- Les modalités et frais de livraison peuvent varier en fonction du point de vente.\*  
- La mise en service est effectuée sur une installation existante et conforme.\*  
*\* voir conditions en magasin.*  
  
**NOUS RÉCUPÉRONS VOTRE ANCIEN MATÉRIEL POUR RECYCLAGE SUR DEMANDE.**  
Si vous le souhaitez, votre Centre E.LECLERC enlève aussi votre ancien matériel lors de la livraison du nouveau (matériel de même catégorie). Celui-ci sera recyclé pour protéger l'environnement.



**NOUS VOUS PRÊTONS UN PRODUIT SIMILAIRE LE TEMPS DE LA RÉPARATION.**

Si votre appareil sous garantie doit être immobilisé plus de 7 jours (ou 24 h pour un réfrigérateur ou congélateur), le Service Après-Vente E.LECLERC vous prête un produit similaire (téléviseur, réfrigérateur, congélateur, lave-linge) en fonction du stock.

**NOUS POUVONS RÉPARER VOS PRODUITS QUELLES QUE SOIENT LEURS CONDITIONS D’ACHAT.**  
Le Service Après-Vente E.LECLERC répare aussi les appareils achetés dans un centre E.LECLERC, ou ailleurs, sous garantie et hors garantie après acceptation d’un devis sous réserve de l’état de vétusté et de la disponibilité des pièces.  
(voir conditions en magasin).